

PORT DU CROISIC

Tarification des taxes et prestations portuaires 2018

Applicable au 01 janvier 2018

1. Barème Port de Pêche
2. Barème Port de Plaisance
3. Barème Activités commerciales

1. PORT DE PÊCHE

Les tarifs indiqués sont présentés hors taxes pour les pêcheurs. Il conviendra d'y ajouter la TVA au taux de 20 % pour les autres catégories d'usagers.

a. Halle à Marée

Taxes et redevances ad valorem

	<i>Taux vendeur</i>	<i>Taux acheteur</i>
Redevance d'équipement (en cas de vente assuré par le délégataire)	1.5 %	1.5 %
Redevance d'équipement (en cas de déclaration de vente directe)	3.0 %	-
Taxe usagers criée	3.0 %	2.4 %
Taxes usagers travaux	0.4 %	0.14 %
Taxes enregistrement vente directe	1.5 %	-

Location des boîtes de criées

La redevance d'occupation est due mensuellement. Le tarif annuel 2018 est de **48 € HT LE m2**.

Location chambre froide est de **120.00€/mois** pour utilisation saisonnière

Bacs de criée

Rappel : Les bacs sont la propriété inaliénable des criées.

Les acheteurs bénéficient d'un quota maximum de bacs destiné à leur permettre de travailler avec les criées. Les mouvements de bacs (achat, retour, solde) sont communiqués quotidiennement aux acheteurs. Si le solde devient supérieur au quota alloué (signe d'un mauvais retour des bacs), une location par bacs sera appliquée :

LOIRE-ATLANTIQUE pêche et plaisance

	€ / bac / jour
Location par bac et par jour	0.50

Remplacement en cas de perte ou de non-retour dans un délai d'un mois après début de la location	€ HT
30 litres, l'unité	18.30
60 litres, l'unité	25.50
75 litres, l'unité	35.60

☞ Vente par Internet

Redevance d'accès au système de vente à distance **150 € / an**

☞ Préparation des achats	Unité	€ HT
Prestation pour vente à distance (glaçage, film, palettisation)	bac	0,91
Prestation glaçage acheteur	Kg	0,0253
Prestation arrimage acheteur	Kg	0,0253
Transports des produits vers la Turballe	Kg	0,0576
Prestation automatique expédition	forfait	6,565
Prestation palette supplémentaire	forfait	6,565
Répartition destination des achats	bac	0,2020
Prestation caisses-emballage acheteur	caisse	2,0200
Forfait pour nettoyage de bacs très sales en retour	bac	0,2020

☞ Vente diverses	Unité	€ HT
Badge accès criée	unité	22,22
Clé de sécurité accès vivier	unité	25,25
Badge accès chambre froide	unité	10,10

☞ Vente glace	Unité	€ HT
Grands bateaux	tonne	63,63
Petits bateaux	forfait annuel	222,20
Mareyeurs	Bac 60 L	3,18
Vente à des tiers hors criée	30 kg mini	5,05

☞ Utilisation des viviers collectifs

Petits viviers : **150 € / mois** pour utilisation annuelle,

180 € / mois pour utilisation saisonnière (tout mois commencé étant dû)

Grands viviers : **170 €/mois** pour utilisation rez de chaussez

300€/mois pour utilisation bas + étage

☞ Chambre froide négative – Box 11

Location mensuelle : **25 € /mois**

☞ Mise en ligne sur convoyeur

	Unité	€ HT
Forfait de moins de 200 kgs	jour	5,05
Mise en ligne 200 kgs et +	Kg	0,0253
Mise en ligne Araignées/tourteaux 1t et +	Kg	0,0182
Mise en ligne Coquilles St Jacques	Kg	0,0404

☞ Prestations diverses

	Unité	€ HT
Déglaçage	Kg	0,0253
Prestation trie calibrage	Kg	0,0364
Défilimage	Kg	0,1263
Pénalités (sac poubelle-chariot élévateur)	unité	10,10
Filets de coquillages	filet	0,606
Pénalité dépassement quota emballage	bac	0,505
Facturation palette seiches en cas de casse	Unité	6,50
Utilisation frigo Stockage Poisson (usager hors Criée)	T / Jour	10,10
Utilisation frigo Stockage Coquillages (usager hors Criée).	Kg /Jour	0,0444
Mise à disposition chariot élévateur avec chauffeur (hors vente criée)	Heure	60,00
Mise à disposition élévateur sans chauffeur (hors criée et CACES OBLIGATOIRE)	Heure	30 ,00

☞ Fourniture d'eau de mer traitée

	Unité	€ HT
Forfait	m3	10,00

☞ Fourniture d'eau de mer traitée au détail

	Unité	€ HT
Prestation exceptionnelle pour les utilisateurs hors criées.		
Forfait mensuel pour utilisateurs journaliers	mois	40,00

Forfait mensuel pour utilisateurs peu fréquents	mois	20,00
---	------	--------------

☞ Transports des apports pour la criée	Unité	€ HT
Transport la Turballe	Kg	0,0576
Transports les Sables d'Olonne	Kg	0,2020
Transports Loctudy	Kg	0,2222
Transport Quiberon	Kg	0,2222
Transport Lorient	Kg	0,1919

☞ Prestation pour utilisation du matériel portuaire sans vente sous criée.	jour	20,00
---	------	--------------

☞ Frais de relance (frais administratif + courrier)		42,00
--	--	--------------

PORT DE PECHE DU CROISIC

Tarification des taxes et prestations portuaires 2018

2. PORT DE PLAISANCE

a. PLACE SUR PONTON

Longueur Hors Tout Largeur	Tarif ANNUEL					Hivernage	
	Bassin/ Petite Chambre	Nuitée Visiteur	Nuitée Pool	Estacade	08-mai	Contractuel Mois	Non Contractuel mois
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	578 €	12 €	10 €	673 €	549 €	30 €	130 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	676 €	13 €	11 €	673 €	642 €	36 €	130 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	749 €	13 €	11 €	673 €	712 €	39 €	130 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	808 €	14 €	12 €	673 €	768 €	41 €	130 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	873 €	14 €	12 €	0 €	830 €	44 €	130 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	949 €	15 €	13 €	0 €	901 €	48 €	162 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 044 €	15 €	13 €	0 €	992 €	50 €	162 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 143 €	16 €	14 €	0 €	1 086 €	58 €	162 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 274 €	16 €	14 €	0 €	1 211 €	66 €	162 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 407 €	18 €	16 €	0 €	1 337 €	72 €	162 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 543 €	18 €	16 €	0 €	1 466 €	79 €	195 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 686 €	21 €	19 €	0 €	1 602 €	85 €	195 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 844 €	21 €	19 €	0 €	1 752 €	94 €	195 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	2 010 €	23 €	21 €	0 €	1 910 €	102 €	195 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	2 170 €	23 €	21 €	0 €	2 062 €	109 €	227 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	2 340 €	25 €	23 €	0 €	2 223 €	118 €	227 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	2 500 €	25 €	23 €	0 €	2 375 €	125 €	227 €

Tarif visiteur : A l'exception du pool, une majoration de 1.5 sera appliquée pour les multicoques (sauf pour les navires dotés de bras repliables)

b. PLACE A QUAI - Petite et Grande chambre

A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	485 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	485 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	485 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	485 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	485 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	485 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	751 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	751 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	751 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	751 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	751 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 018 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 018 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 018 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 018 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 018 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 018 €

c. PLACE EN MOUILLAGE (annuel)

	Pool	Pen Bron	Grand Banc	Port Charly
A (0 à 4,99 - 0 à 2,00)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
B (5,00 à 5,49 - 0 à 2,15)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
C (5,50 à 5,99 - 0 à 2,30)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
D (6,00 à 6,49 - 0 à 2,45)	1 018 €	540 €	386 €	485 €
E (6,50 à 6,99 - 0 à 2,60)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
F (7,00 à 7,49 - 0 à 2,70)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
G (7,50 à 7,99 - 0 à 2,80)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
H (8,00 à 8,49 - 0 à 2,95)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
I (8,50 à 8,99 - 0 à 3,10)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
J (9,00 à 9,49 - 0 à 3,25)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
K (9,50 à 9,99 - 0 à 3,40)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
L (10,00 à 10,49 - 0 à 3,55)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
M (10,50 à 10,99 - 0 à 3,70)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
N (11,00 à 11,49 - 0 à 3,85)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
O (11,50 à 11,99 - 0 à 4,00)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
P (12,00 à 12,99 - 0 à 4,30)	1 018 €	540 €	386 €	0 €
Z (13,00 à 99,00 - 0 à 99,00)	1 018 €	540 €	386 €	0 €

d. Annexes en bassin

Annexe de navire de pêche (< 6m) : **303 € HT / an**
Annexe plaisance (<4m) : **59 € TTC /an**

e. Tarif Retraités

Longueur (Hors tout)	Tarif 2018 (€ TTC)
Moins de 6 m	202,00
De 6 à 7.50 m	237,00
Plus de 7.50 m	261,00

f. Autres (TTC)

Taxe d'enregistrement pour une demande d'affectation d'emplacement	32 €
Taxe administrative de renouvellement annuel	21 €
Badge barrière	21.80
Douches	2 €
Stationnement aire de carénage (H. Rielle)	
<i>Titulaire d'un contrat annuel</i>	4 premiers jours gratuits puis 15€ / J au-delà
<i>Non titulaire d'un contrat annuel</i>	4 premiers jours au tarif visiteur (selon L & I) puis 15€ / J au-delà
Frais de relance (frais administratif + courrier)	42 €
Intervention à bord des navires (facturation à la 1/2 H)	
<i>A la demande des usagers</i>	42 € / H
<i>En cas d'urgence</i>	75 € / H
<i>Bout d'amarrage (installation forfaitaire comprise)</i>	5 € / m
<i>Usage de l'ancienne cale de carénage (place du 8 mai)</i>	
☞ <i>Stationnement autorisé en cas d'urgence</i>	
☞ <i>Stationnement limité UNE semaine pour petit travaux et réparation</i>	
☞ <i>Au-delà, sans accord du port, facturation forfaitaire de15 € / J</i>	

f. Cale de mise à l'eau (TTC)

Nombre de mise à l'eau	Tarif 2018 (€)	Carte	Validité	Montant Caution ou achat (€)
1 mise à l'eau (aller ou retour))	5	Caution	7 jours max	20
1 mise à l'eau (A/R)	10	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Caution	7 jours max	20
6 mises à l'eau (A/R)	50	Achat	Sans limite	15
20 mises à l'eau (A/R)	120	Achat	Sans limite	15
25 mises à l'eau - résident (A/R)	50	Achat	Sans limite	15

La carte résident n'est délivrée que sur présentation d'un justificatif de résidence permanente au Croisic (Taxe habitation), avec un maximum d'une recharge de 25 mises à l'eau par an.

- (1) En cas de non-retour des cartes sous caution après un délai d'une semaine, elles seront automatiquement vendues au tarif de 20 € (15 € + frais traitement), la caution servant à couvrir cet achat.

Conditions particulières

Usagers titulaires d'un contrat d'occupation avec le port : 3 mises à l'eau gratuite par an

Associations sportives croisicaises : Mise à l'eau gratuite dans le cadre de leurs animations

Professionnels nautiques : Tarif plaisance à 4 €

Les cartes de mise à l'eau gratuite seront à retirer à la capitainerie.

g. Tarif contrat précaire (TTC)

Utilisation d'un emplacement sous contrat annuel libéré pour une longue durée avec obligation de libérer la place au maximum six mois après notification du retour du titulaire de la place par la capitainerie.

Tarif = 1.5 x Tarif normal.

3. STATIONNEMENT DES BATEAUX A PASSAGERS ET ACTIVITES NAUTIQUES COMMERCIALES

a. Exploitation de l'estacade

L'exploitation et le stationnement de ces navires pendant les mois de juin-juillet-août et septembre se fera sur le ponton de la nouvelle estacade, sauf cas de force majeure, dans le cadre de contrats d'occupation forfaitaires établis au cas par cas. En dehors de cette période, et si aucune gêne n'est engendrée pour l'activité pêche, le stationnement de ces navires pourra se faire dans le port de pêche après avis favorable du surveillant de port et du représentant du délégataire, selon tarif forfaitaire suivant :

Longueur du Navire	Tarif HT / an
< 10m	788,00 €
> 10 m – 15 m	1 053,00 €
> 15 m – 20 m	1 226,00 €
> 20 m	1 663,00 €

Ce tarif est appliqué forfaitairement pour l'année quel que soit la durée du stationnement.

b. Stationnement ponton pro (jonchère du 8 mai)

Places réservées à des activités nautiques commerciales..... **941 € HT / an**

Forfait estival (6 mois) **.470 € HT**

c. Activités industrielles

☞ *Stationnement des barges ostréicoles (Longueur < 10 m)*

Le stationnement des barges ostréicoles dans le bassin Hervé Rielle est soumis à une redevance collective pour 8 emplacements de **3.120,00 € HT/an**. En cas d'autorisation de stationnement dans le port le tarif annuel appliqué individuellement sera de **389 € HT/ barge / an**.

☞ *Stationnement des barges mytilicoles (Longueur > 10 m) et autres navires commerciaux*

Redevance d'Utilisation du Port (RUPP) :

Navire sous contrat annuel..... **0.90 € HT / ml / Jour**

Navire hors contrat **1.20 € HT / ml / Jour**

☞ *AOT Grue LERMERLE*

AOT de 80 m² sur la jonchère du Prince **20.00 € HT / m² / an**

☞ *Location Emplacement professionnel (Bassin H Rielle)*

Forfait au mètre linéaire **11.50 € HT / Ml / an**